tre caves voûtées au-dessous de la dite maison où il y a quatre ouvertures donnant sur les Remparts. Un grand grenier régnant sur la dite maison, séparé en deux, avec six lucarnes donnant vue quatre sur les remparts et deux sur la cour, la dite maison garnie de ses portes, ferrures et châssis, vitres et contrevents ; dans la cour s'est trouvé un petit jardin, (il y est encore) en outre un hangard bâti en pierre servant actuellement d'écurie de quarante pieds de front sur vingt pieds de large."

Le plan ci-haut mentionné ne se trouve plus, M. le chevalier Baillargé l'a refait. (1)

Il n'y avait pas moins de 9 à 10 cheminées dans ce logis. Montcalm refusa de certifier pour plus de 12 *au ramoneur du Roi* qui voulait les majorer jusqu'à 24. Comme on le voit chacun pillait à qui mieux mieux, en petit et en grand, comme il le dit. (2)

Le sieur Joseph Brassard-Descheneaux, né à Québec le 2 avril 1722 est le même que celui impliqué, avec plusieurs autres, dans le fameux procès Bigot et consorts, et le même qui fut condamné, par coutumace, en la Chambre du Châtelet à 30 livres d'amende et 300,000 livres de restitution, suivant la sentence prononcée en décembre 1763. De basse extraction, fils, dit-on, d'un cordonnier, il entra à bonne heure dans le bureau d'un notaire, puis fut employé comme écrivain ordinaire de la marine, et dès avant 1748 il s'était

---

(1) Durant le cours de ces procédures le pauvre Lanouiller était passé de vie à trépas, 4 décembre 1750, et sa veuve Marie-Marguerite Duroi (ou Roy), ci-devant veuve de Claude Chasles, qu'il avait épousé en 1719, dût renoncer à sa succession, ainsi que ses enfants. Entre autres, Marie-Germaine, sa fille épouse de Mtre M. Michel Bernard, conseiller au Conseil Supérieur, qui fit renonciation le 31 janvier 1756.

(2) Montcalm s'apercevait de ces vols. Mais il n'y pouvait rien. " Les maisons dit-il, que le Roi loue pour les officiers principaux, prétexte pour enrichir le secrétaire, la sage-femme de M. Péan, etc., loyer cher, réparations enflées ou imaginaires, entretien sans consulter ceux qui les habitent, représentations inutiles."
" Journal de Montcalm ", p. 514, écrit de sa propre main.